

# Évaluer l'éthique de la recherche

La CER-UNIL, vous connaissez? Tout chercheur de l'Université de Lausanne peut accéder s'il le souhaite à ce dispositif d'évaluation de la conformité éthique de ses projets de recherche.

Nadine Richon

**V**ous voulez étudier une problématique sociale auprès d'une population vulnérable ou vous immerger dans un contexte étranger délicat sur le plan politique. Vous souhaitez faire évaluer la conformité éthique de votre projet par une instance compétente: grâce à la commission d'éthique de la recherche de l'Université de Lausanne (CER-UNIL) c'est désormais possible.

Le vice-recteur François Bussy parle d'une «structure de soutien en matière d'éthique», entrée en fonction en juin 2019 et présidée par François Rosset, professeur de littérature française, désigné pour sa grande expérience institutionnelle et son regard neuf sur les questions d'éthique. Validé par l'État après deux années de travail à l'UNIL, le dispositif fonctionne à deux niveaux: des commissions facultaires pour «les cas les plus courants et concernant les chercheurs sous supervision» et une commission centrale pour les cas plus complexes lui parvenant directement ou envoyés par les facultés et, bien entendu, pour les projets soumis à la condition d'une validation institutionnelle. «De plus en plus de bailleurs de fonds exigent ce type de validations. C'est déjà vrai pour tous les projets requérant un financement européen et l'UNIL se devait d'offrir ce service à ses chercheuses et chercheurs», explique François Bussy. D'autant plus que des fondations suisses l'exigent déjà et que, dans de nombreuses disciplines, les éditeurs se font de plus en plus pressants. La CER-UNIL agit en complément de la Commission cantonale d'éthique de la recherche sur l'être humain, qui évalue les projets de recherche portant sur les maladies humaines ou la structure et le fonctionnement du corps humain.

## Validation et réflexion éthiques

Sociologue et spécialiste des questions de gestion et de protection des données, Pablo Diaz est le coordinateur de tout ce dispositif UNIL; il assure le lien avec les commissions facultaires et gère les demandes qui arriveront sur le site web de la commission via un formulaire en ligne conçu par Claire Arnold, Lazare Benaroyo et Julie Perrin. L'apport de Pablo Diaz, notamment, a consisté à perfectionner le formulaire en le faisant tester par les facultés



Le sociologue Pablo Diaz et le vice-recteur François Bussy. F.Imhof@UNIL

ainsi qu'à rendre opérationnelle la plateforme de dépôt en ligne. Cette procédure de consultation répond à une volonté d'être au plus près des chercheurs. «Nous avons essayé d'encourager la représentativité des disciplines dans les différentes commissions. La commission centrale comprend également quelques experts externes provenant d'autres universités suisses et pourra consulter des spécialistes internationaux en fonction des thématiques discutées», décrit le coordinateur.

Comme le souligne François Bussy, il ne s'agit pas d'une obligation faite aux chercheurs, mais d'un «processus volontaire» et d'une offre de «discussion sur les questions éthiques». Cette réflexion sera soutenue par les travaux du CIRE, Centre interdisciplinaire de recherche en éthique lancé par la Direction et placé au sein de la Faculté de théologie et de sciences des religions, sous la direction de Nadja Eggert, maître d'enseignement et de recherche, spécialiste notamment en éthique.

## Soutien de la Formation continue

Mais le dispositif qui s'annonce ne serait pas complet sans la Formation continue UNIL-

EPFL, qui a déjà permis de former au moins un «référé éthique» dans chaque faculté. Parmi les formateurs on trouve Pablo Diaz, Nolwenn Bühler ou encore les professeurs Lazare Benaroyo et Patrick Francioli, ancien doyen de la Faculté de biologie et de médecine. «Cette formation sera élargie aux autres membres des commissions facultaires et potentiellement à tous les collaborateurs intéressés par ces questions incontournables dans le climat actuel où la protection des données personnelles est un sujet de plus en plus sensible», affirme Pablo Diaz.

Il était temps d'élargir cette problématique au-delà du périmètre de la santé et d'en faire bénéficier aussi les sciences humaines et sociales. C'est chose faite avec la CER-UNIL, ses déclinaisons facultaires et le CIRE, dont l'inauguration aura lieu prochainement.

 [unil.ch/cerunil](http://unil.ch/cerunil)